



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIGUORI
MRC DE MONTCALM**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité à toutes les personnes intéressées que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liguori, qui se tiendra par vidéoconférence, le lundi 14 juin, 2021 à 20 heures, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au, 0, rue du Des Érables à Saint-Liguori sur le lot 4 373 333.

Description de la demande :

La demande de dérogation mineure vise à autoriser le lotissement d'une rue fermée.

Cette demande de dérogation est disponible, pour consultation sur rendez-vous, durant les heures d'ouverture du bureau municipal au 840, rue Richard à Saint-Liguori en communiquant au 450-753-3570.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande par les procédures établies lors de la séance du 14 juin 2021 à 20 heures.

DONNÉ À SAINT-LIGUORI, CE 29^e JOUR D'AVRIL 2021.

Simon Franche, directeur général
et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, résident à Mascouche, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 12 h et 16 h, ce vingt-neuvième jour d'avril de l'an deux mille vingt-et-un, sur le site internet www.saint-liguori.com et dans le journal L'Express Montcalm du 12 mai 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat ce vingt-neuvième jour d'avril de l'an deux mille vingt-et-un.

Simon Franche, directeur général
et secrétaire-trésorier